

tention de participer au débat sur la motion du député de Parkdale (M. Haidasz), mais il m'en a parlé cet après-midi alors que j'étais avec lui dans l'avion. J'ai pensé qu'il s'agissait d'une motion d'autant plus intéressante qu'elle porte sur le même article du programme de l'opposition.

Ce qui me préoccupait à l'origine était que les locataires pourraient être victimes d'une certaine injustice, de sorte qu'une partie de la société, les propriétaires, jouirait d'un avantage fiscal alors que l'autre, les locataires, n'en profiterait pas. J'ai donc été heureux de voir que la motion du député ne fait pas cette discrimination et qu'elle vise à la fois les propriétaires et les locataires. Dans ces conditions, je suis heureux d'appuyer cette motion; même si le gouvernement essaie de décourager l'achat de maisons, à en juger par certaines des propositions du Livre blanc sur la réforme fiscale, voici un secrétaire parlementaire selon qui il est temps de favoriser les propriétaires ou les locataires de maisons.

● (3.50 p.m.)

D'une part nous avons un membre du gouvernement qui s'efforce de faciliter ou d'encourager l'accession à la propriété, tandis que son propre parti propose d'apporter à notre structure fiscale des réformes ou des changements qui gêneront le petit entrepreneur. Il est indéniable qu'il a joué un grand rôle quant à l'accession à la propriété. En outre, ce Livre blanc indique que le gouvernement voudrait insérer les propriétés résidentielles dans une structure de gains de capital. Ces deux choses sont la preuve qu'il y a quelque chose de vicié dans la manière de penser du gouvernement. Je suis heureux de voir que mon honorable ami a remis le gouvernement sur la bonne voie. Peut-être pourrait-il déférer la question au ministre des Finances (M. Benson) et au ministre d'État chargé de l'habitation et que ceux-ci examineront cette motion avec quelque sympathie.

Il est temps, je pense, comme l'a si bien expliqué le secrétaire parlementaire, que nous commençons à nous rendre compte que le propriétaire se sentant brimé sur le plan fiscal, en est arrivé à douter de l'intérêt de posséder sa maison. Il n'est pas nécessaire de mentionner le Livre blanc. Cependant, je pense qu'il s'agit ici d'un stimulant susceptible d'apporter au propriétaire un certain allègement fiscal. Qu'en est-il de ceux qui vivent d'un revenu fixe, ou de leurs pensions, et qui ont également besoin d'un répit. Je ne vois pas qu'on leur accorde. Il me semble que si le gouvernement envisageait d'un œil favorable

[M. Alexander.]

la motion du député, il consentirait à cet allègement. Nos dirigeants pourraient alors parler de la société juste et affirmer vouloir, par des mesures législatives appropriées, aider ceux qui se trouvent au bas de l'échelle économique. Cela prouverait que le gouvernement est compatissant, quoi que puisse dire un ancien secrétaire d'État.

J'aimerais mentionner un autre point au sujet de la motion. On a prétendu que le gouvernement ne pouvait agir au sujet des municipalités car celles-ci sont inféodées aux provinces. Cela créerait une impasse constitutionnelle. C'est incroyable. Nous avons ici une motion tendant à accorder une aide directe à ceux que touche la vie urbaine. Nous disons, dans cette motion, qu'en dépit de la constitution et malgré le fait que les municipalités dépendent des provinces, nous pouvons intervenir et proposer, par conséquent, une motion destinée à accorder quelque assistance. Il semble parfois, dirait-on, que l'on puisse faire fi de la constitution lorsqu'il s'agit d'intervention directe du gouvernement, en fait, dans beaucoup de cas, il n'en est rien. Voilà un cas où il est clair que le gouvernement fédéral peut intervenir pour remédier à la frustration de la vie urbaine.

J'espère, comme l'ont dit le secrétaire parlementaire et le ministre d'État chargé de l'habitation, que le ministre des Finances considérera avec bienveillance une motion à nos yeux très louable étant donné la frustration que suscite l'urbanisation accrue. J'irai plus loin: étant donné le manque d'enthousiasme manifesté envers les changements fiscaux proposés par le gouvernement, même s'il insiste pour les apporter, j'espère que l'on peut dire dorénavant—puisque de l'avis de certains honorables vis-à-vis les locataires et propriétaires de maisons d'habitation devraient bénéficier de certains allègements—qu'un homme peut demeurer maître dans sa maison sans la grever par des impôts excessifs.

M. Andrew Brewin (Greenwood): Monsieur l'Orateur, il serait impossible, je crois, à un député d'une zone urbaine résidentielle, qui représente des Canadiens à revenus modérés, comme c'est mon cas et celui du député de Broadview (M. Gilbert), de ne pas accepter d'emblée cette résolution. Elle demande au gouvernement d'envisager un allègement en matière d'impôts et de loyers. J'aimerais signaler, comme la plupart des députés le savent je crois, qu'aucun groupe ne se sent plus frustré et plus malheureux que celui des Canadiens qui vivent d'un petit revenu fixe et qui sentent leur propriété domiciliaire mena-